

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Appel d'offres pour la vente d'un terrain du Centre plein air du Portage LA VILLE DE SAGUENAY DOIT S'ENGAGER À GARDER L'ACCÈS PUBLIC À L'EAU

SAGUENAY, le 21 juin 2016 – La conseillère municipale Christine Boivin souhaite que la Ville de Saguenay s'engage à conserver la vocation publique du Centre plein air du Portage de Laterrière et ainsi garantir un accès à l'eau pour tous à partir de ce site.

La semaine dernière, Ville de Saguenay a mis en vente une partie du terrain et deux chalets du Centre plein air du Portage par appel d'offres public. Christine Boivin a donc communiqué avec la Ville pour connaître les raisons de la vente et sa volonté pour le futur du site. Actuellement, toutes les options sont ouvertes, y compris la fusion et la vente de la totalité du Centre plein air, lui a-t-on répondu.

Christine Boivin croit que la Ville de Saguenay devrait s'inspirer de la Politique nationale de l'eau, en vigueur au Québec depuis 2002, qui reconnait l'eau comme une richesse de la société québécoise faisant partie du patrimoine collectif. Québec reconnait également à l'eau le statut de chose commune, ce qui implique que tous les membres de la collectivité ont le droit d'y avoir accès et d'en faire usage, explique la conseillère.

«Une ville doit protéger les accès publics à l'eau et permettre à tous d'y avoir accès. L'ERD estime que la Ville de Saguenay doit avoir une vision à long terme pour protéger les accès publics à l'eau. C'est pourquoi elle devrait les répertorier et s'engager à les protéger. Le Centre plein air est la seule ouverture au lac Kénogami de l'arrondissement Chicoutimi, et l'un des trop peu nombreux accès publics à l'eau sur le territoire de Saguenay pour la baignade et la plage», plaide Christine Boivin.

Elle croit que les bénévoles du Centre plein air disposent de l'expertise pour développer ce secteur et que la Ville de Saguenay devrait en profiter davantage. Ces derniers peuvent aussi contribuer au développement de projets visant à améliorer de la qualité de l'eau du lac Kénogami, la principale source d'eau potable de la Ville de Saguenay, rappelle Christine Boivin.

-30-

Renseignements et entrevues : Catherine Bergeron Directrice adjointe aux communications et affaires juridiques Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay T|418|698|3981 poste 1 C|418|817|5908